



Le Puy en Velay, le 29 novembre
2017

UNIR NOS FORCES POUR DEFENDRE LES SERVICES PUBLICS

L'INTERSYNDICALE S'AGRANDIT : tous les syndicats sont unis pour défendre les agents de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, de la Ville et du CCAS du Puy en Velay, l'assemblée générale du mardi 28 novembre 2017, a réuni de nombreux agents.

POINT SUR LA SITUATION

Pour le régime indemnitaire (RIFSEEP) :

- **Maintien des acquis minimum pour les catégories A, B et C dans l'IFSE, le montant dans la part variable (CIA) est à fixer : les employeurs doivent déterminer et budgétiser leur position lors de la prochaine négociation le 13 décembre 2017.**

Pour le temps de travail après les 1607 heures annoncées par nos employeurs (soit 10 jours de plus à travailler).

- **Aujourd'hui, les négociations ont permis de faire évoluer la situation au lieu des 1607 heures. Les employeurs proposent de travailler une semaine en plus par an pour les agents des 3 collectivités. Des sujétions particulières ont été évoquées pour les métiers pénibles ou à horaires atypiques (EHPAD, ordures ménagères, police municipale...).**

Tickets restaurants pour l'Agglo exclusivement.

- **Tickets restaurants pour l'ensemble des agents de la Communauté d'Agglo. Cela n'est pas envisagé pour les agents de la Ville et du CCAS par nos employeurs, des discussions doivent être abordées le 13 décembre 2017.**

Stationnement : se garer au parking intermodal pour continuer à bénéficier du remboursement total.

- **De nouvelles propositions ont été réalisées, un effort est envisagé par la collectivité pour les agents ayant des horaires atypiques. En attente de confirmation des employeurs.**

Participation financière à un maintien de salaire :

- **12 € par mois et par agent. Les discussions portent maintenant sur la possibilité que les agents puissent choisir librement leur mutuelle...**

Autre point important que nous n'oublions pas :

- **le délai de prévenance qui doit rester d'un mois.**

Pour maintenir nos acquis et défendre un service public de qualité, nous donnons rendez-vous à tous les agents:

MOBILISATION JEUDI 30 NOVEMBRE 2017

DE 17H30 À 19H00

POUR TOUS LES AGENTS de la Communauté d'Agglomération, Ville et CCAS du Puy En Velay

Devant la salle Jeanne d'Arc pour le Conseil Communautaire

**Pensez à amener avec vous des sifflets, des casseroles ou tout objet pouvant faire du bruit...
pour que nous soyons entendus**

**PROCHAINES NEGOCIATIONS LE MERCREDI 13 DECEMBRE 2017
A 9H00 EN MAIRIE DU PUY EN VELAY**